

Présentation du projet de thèse

Mon projet de thèse s'intitule « *Répondre au besoin de protection et au besoin de réadaptation : Trajectoires de services des jeunes faisant l'objet d'un double mandat au Québec* ».

Ce projet porte sur le parcours institutionnel et l'intervention auprès d'un sous-groupe bien particulier de jeunes dont le passé témoigne d'un suivi en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et qui transitent vers le système de justice en vertu de la Loi sur le Système de Justice Pénale pour Adolescents (LSJPA). Ces jeunes faisant l'objet d'un double mandat sont reconnus comme les plus vulnérables et les plus à risque d'emprunter une carrière criminelle. L'enjeu ici est de (1) comprendre comment leur besoin de protection et leur besoin de réadaptation sont rencontrés et (2) faire émerger les défis qui pourraient empêcher l'atteinte de cet objectif. Cette étape est cruciale dans une démarche plus globale de réduction de l'engagement dans le système de justice juvénile et d'amélioration des services offerts à cette clientèle vulnérable.

Le parcours en Centre Jeunesse des jeunes québécois est au cœur de cette thèse, c'est pourquoi les analyses du **volet quantitatif** vont être effectuées à partir de données québécoises qui proviennent des banques de données informationnelles (BDI) de chacun des centres jeunesse du Québec. Ces données concernent tous les adolescents québécois (n=43 096), pour qui au moins une demande LSJPA a été faite entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2010. Les questions de recherche qui guident ce volet sont : (1) qui sont les jeunes en double mandat et (2) quelles trajectoires de services en protection et en délinquance suivent-ils au Québec ? L'objectif premier est d'offrir un portrait complet de l'enfance à l'adolescence des trajectoires de services en situation de double mandat en détaillant leurs chronologies et en mettant en lumière l'enjeu de la coordination des deux lois dans le parcours institutionnel en CJ. Ce volet permettra donc d'étudier la diversité des trajectoires de près de 15851 jeunes suivis en double mandat dans les 16 CJ du Québec. Une fois cette étape passée, il importe de comprendre pourquoi certaines trajectoires sont différentes les unes des autres en faisant ressortir les facteurs qui jouent dans cette différenciation et ceux qui augmentent les risques pour un jeune d'emprunter l'une ou l'autre des trajectoires.

Puis, le volet qualitatif interroge **l'intervention auprès de ces jeunes** pour lesquels un portrait vient d'être dressé. La question de recherche posée est la suivante : **Comment et à travers quelle(s) logique(s) les divers professionnels impliqués en protection de la jeunesse et en justice juvénile arrivent-ils à intervenir en double mandat pour répondre aux besoins concurrents de protection et de réadaptation chez un jeune?** Ainsi, des entrevues semi-structurées seront réalisées auprès des professionnels de la LPJ et la LSJPA de la région de Montréal, dont des intervenants et des gestionnaires (n ≈ 20). Les décisions issues de cette coordination sont primordiales puisqu'elles vont guider les grandes mesures qui seront appliquées dans le dossier du jeune et qui induiront son parcours institutionnel.

Pour faire écho aux objectifs cités plus haut, ce projet souhaite apporter des pistes de réflexion pour l'intervention des centres jeunesse québécois auprès de cette clientèle bien particulière. Ainsi, en donnant une description des profils de ces jeunes ainsi que les logiques d'action qui guident leur prise en charge, il sera plus aisé d'avoir **un portrait du contexte entourant les prises de décision** pour ces jeunes les plus à risque de récidiver. Il est ainsi espéré que cette recherche permettra d'ouvrir la discussion sur une amélioration des pratiques et d'aboutir sur des **recommandations pour une meilleure communication et collaboration entre la LSJPA et la LPJ**, toujours dans le meilleur intérêt de l'enfant ou du jeune.